



INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES CANDIDATS

IMPORTANT : Veuillez lire ces instructions avant de compléter les documents de mise en candidature.

Pour les membres de sections locales 4091, 4092, 4094 et 4095 :

Conformément à l'article 11 et annexe C des règlements, vous ne pouvez-vous présenter qu'à **un (1)** des postes suivants :

**Président de section locale - ou - vice-président de section locale - ou -
secrétaire-trésorier de section locale - ou - syndic de section locale**

Pour les membres de section locale 4098

Conformément à l'article 11 et annexe C des règlements, vous ne pouvez-vous présenter qu'à **un (1)** des postes suivants :

**Président de section locale - ou - vice-président de section locale - ou -
secrétaire-trésorier de section locale - ou - un (1) des trois (3) vice-présidents de la base de Toronto - ou - un (1) des
deux (2) vice-présidents de la base de Toronto - ou - syndic de section locale**

DIRECTIVES AUX CANDIDATS

1. DIRIGEANTS DE SECTION LOCALE

Les formulaires de mise en nomination en candidature doivent comporter ce qui suit :

A. Signatures de membres, conformément à C.1.1

C.1 Membres ayant le droit de vote aux élections des sections locales

C.1.1 Les personnes ayant le droit de vote sont tous les membres du personnel de cabine à l'emploi d'Air Canada et dont la base est la section locale qui tient un vote, incluant tous les membres de la section locale qui sont en congé, tel que défini à la convention collective et dans les Protocoles d'Accord. La liste des membres ayant le droit de vote sera basée sur la plus récente liste d'employés d'Air Canada et elle sera appelée « Liste des membres ».

B. Nombre minimum de signatures, conformément à C.4.3

C.4.3 Les formulaires de mise en nomination fournis par le Comité de scrutin de la composante doivent être signés par le moindre des deux:

- (a) Cinquante (50) membres des électeurs admissibles sur la liste des membres de la section locale ; ou
- (b) Cinq (5%) pour cent des électeurs admissibles sur la liste des membres de la section locale.

* Pour les vice-présidents de base de la section locale 4098, les formulaires de mise en candidature doivent porter au moins cinquante (50) signatures d'électeurs éligibles sur la «liste des membres» de leur base ou des signatures de cinq pour cent (5%) des électeurs éligibles de leur base, selon le moindre des deux.

NOTE : Les formulaires modifiés ne seront pas acceptés.

2. COLLECTE DE SIGNATURES

Les formulaires de mise en nomination sont disponibles sur Internet à l'adresse www.accomponent.ca ou en en faisant la demande au bureau de votre section locale.

Tout **membre** peut compléter et signer un formulaire de mise en nomination. Un membre est défini par l'article C1 de la façon suivante :

C.1 Membres ayant le droit de vote aux élections des sections locales

C.1.1 Les personnes ayant le droit de vote sont tous les membres du personnel de cabine à l'emploi d'Air Canada et dont la base est la section locale qui tient un vote, incluant tous les membres de la section locale qui sont en congé, tel que défini à la convention collective et dans les Protocoles d'Accord. La liste des membres ayant le droit de vote sera basée sur la liste la plus récente d'employés d'Air Canada et elle sera appelée « Liste des membres ».

C.1.2 Un membre qui a été mis à pied, mais qui demeure admissible à un rappel, conformément à la convention collective, conserve son statut de membre de la section locale sans obligation de payer de cotisations syndicales et son droit de vote. La liste des membres mis à pied et ayant le droit de vote sera basée sur la liste la plus récente d'employés d'Air Canada.

C.1.3 Les membres temporaires du personnel de cabine sont admissibles à voter, selon leur base d'affectation. La liste des membres temporaires du personnel de cabine sera basée sur la liste la plus récente d'employés d'Air Canada.

C.1.4 Si au cours d'un processus de vote, le Comité de scrutin de la composante reçoit la preuve qu'un membre ayant le droit de vote ne figure pas sur la liste des membres fournie par Air Canada, le Comité de scrutin de la composante pourra ajouter le nom de cette personne à la liste des membres après vérification auprès d'Air Canada du statut d'emploi et de la base d'affectation de cette personne.

Les membres en règles peuvent appuyer plus d'un candidat (même pour un même poste), mais tous les formulaires de mise en candidature doivent être des originaux, avec des signatures réelles. Les signatures et/ou listes de signatures photocopiées sur toute autre chose qu'un formulaire officiel de mise en candidature seront jugées non valides.

Pour être valide, chacun des formulaires de mise en candidature **doit** aussi indiquer le nom du candidat et le poste pour lequel il propose sa candidature (Présidente ou président de la composante, vice-présidente ou vice-président de la composante, secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier de la composante, syndic de la Composante) dans l'espace prévu à cet effet **au haut de chacun des formulaires de mise en candidature**. Si ces informations n'apparaissent pas, **toutes** les signatures apparaissant sur le formulaire seront rejetées.

3. VÉRIFICATION DES MEMBRES

Le Comité de scrutin vérifiera les noms inscrits sur chacun des formulaires de mise en nomination en les comparant à la liste de membres la plus récente (p.ex. la liste la plus récente d'employés d'Air Canada) une fois les documents reçus.

Bien que les règlements cités aux points 1 et 2 établissent le nombre minimal obligatoire de signatures, le Comité de scrutin recommande que les candidats potentiels soumettent un certain nombre de signatures supplémentaires afin de se prémunir contre le possible rejet de certaines signatures. Bien entendu, il n'y a aucune limite au nombre de signatures pouvant être proposées par un candidat à n'importe lequel des postes.

4. SERMENT DU CANDIDAT

Le serment du candidat est joint à ce document. Le formulaire de serment du candidat dûment complété doit être remis au Comité de scrutin avec les formulaires de mise en candidature.

C.4 Procédures de mise en candidature lors des élections des dirigeants de la section locale

C.4.4 Le formulaire de serment du candidat (Annexe F) doit être entièrement complété pour être accepté par le Comité de scrutin.

5. DATE LIMITE

L'original du formulaire de mise en nomination dûment complété et comportant le nombre requis de signatures doit être expédié à l'adresse suivante :

COMITÉ DE SCRUTIN DE LA COMPOSANTE D'AIR CANADA
25 CHEMIN BELFIELD
ETOBICOKE, ONTARIO
M9W 1E8

Les originaux des formulaires de mise en nomination dûment complétés doivent avoir été reçus au plus tard le **15 février 2024 à 16 h (HNE)** pour être tamponnés et classés par le personnel. Le non-respect de ce délai entraînera l'annulation de la candidature. (Le Comité de scrutin recommande de faire parvenir votre documentation par courrier recommandé afin de vous assurer qu'elle soit envoyée et reçue dans les délais.)

6. DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions, adressez-vous au Comité de scrutin au tabulating@accomponent.ca.



FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION SECTION LOCALE

Conformément à l'annexe C des règlements de la composante d'Air Canada, ce formulaire doit être utilisé pour la collecte d'un minimum de 50 signatures de personnes ayant le droit de vote figurant sur la liste des membres de la section locale ou les signatures de 5 % des personnes de la section locale ayant le droit de vote, le nombre le plus bas étant retenu. **REMARQUE** Chacune des pages de ce formulaire doit être complétée.

Nous soussignés proposons la candidature de : _____ au poste de _____

Si je suis mis en nomination, _____ j'accepte d'être candidat.

Signature du candidat _____ Date : _____

*** S'IL VOUS PLAÎT, NE SIGNEZ PAS SI LA SECTION QUI PRÉCÈDE N'A PAS ÉTÉ COMPLÉTÉE ET SIGNÉE PAR LE CANDIDAT ! ***

	<u># d'employé</u>	<u>Nom (caractères d'imprimerie)</u>	<u>Signature</u>	<u>Section locale</u>
1.	_____	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____	_____
7.	_____	_____	_____	_____
8.	_____	_____	_____	_____
9.	_____	_____	_____	_____
10.	_____	_____	_____	_____
11.	_____	_____	_____	_____
12.	_____	_____	_____	_____
13.	_____	_____	_____	_____
14.	_____	_____	_____	_____
15.	_____	_____	_____	_____
16.	_____	_____	_____	_____
17.	_____	_____	_____	_____
18.	_____	_____	_____	_____
19.	_____	_____	_____	_____
20.	_____	_____	_____	_____

Seuls les documents de mise en candidature originaux et signés seront acceptés par le Président du Comité de scrutin



FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION SECTION LOCALE

Conformément à l'annexe C des règlements de la composante d'Air Canada, ce formulaire doit être utilisé pour la collecte d'un minimum de 50 signatures de personnes ayant le droit de vote figurant sur la liste des membres de la section locale ou les signatures de 5 % des personnes de la section locale ayant le droit de vote, le nombre le plus bas étant retenu. **REMARQUE** Chacune des pages de ce formulaire doit être complétée.

Nous soussignés proposons la candidature de : _____ au poste de _____

Si je suis mis en nomination, _____ j'accepte d'être candidat.

Signature du candidat _____ Date : _____

*** S'IL VOUS PLAÎT, NE SIGNEZ PAS SI LA SECTION QUI PRÉCÈDE N'A PAS ÉTÉ COMPLÉTÉE ET SIGNÉE PAR LE CANDIDAT ! ***

	<u># d'employé</u>	<u>Nom (caractères d'imprimerie)</u>	<u>Signature</u>	<u>Section locale</u>
1.	_____	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____	_____
7.	_____	_____	_____	_____
8.	_____	_____	_____	_____
9.	_____	_____	_____	_____
10.	_____	_____	_____	_____
11.	_____	_____	_____	_____
12.	_____	_____	_____	_____
13.	_____	_____	_____	_____
14.	_____	_____	_____	_____
15.	_____	_____	_____	_____
16.	_____	_____	_____	_____
17.	_____	_____	_____	_____
18.	_____	_____	_____	_____
19.	_____	_____	_____	_____
20.	_____	_____	_____	_____

Seuls les documents de mise en candidature originaux et signés seront acceptés par le Président du Comité de scrutin



FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION SECTION LOCALE

Conformément à l'annexe C des règlements de la composante d'Air Canada, ce formulaire doit être utilisé pour la collecte d'un minimum de 50 signatures de personnes ayant le droit de vote figurant sur la liste des membres de la section locale ou les signatures de 5 % des personnes de la section locale ayant le droit de vote, le nombre le plus bas étant retenu. **REMARQUE** Chacune des pages de ce formulaire doit être complétée.

Nous soussignés proposons la candidature de : _____ au poste de _____

Si je suis mis en nomination, _____ j'accepte d'être candidat.

Signature du candidat _____ Date : _____

*** S'IL VOUS PLAÎT, NE SIGNEZ PAS SI LA SECTION QUI PRÉCÈDE N'A PAS ÉTÉ COMPLÉTÉE ET SIGNÉE PAR LE CANDIDAT ! ***

	<u># d'employé</u>	<u>Nom (caractères d'imprimerie)</u>	<u>Signature</u>	<u>Section locale</u>
1.	_____	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____	_____
7.	_____	_____	_____	_____
8.	_____	_____	_____	_____
9.	_____	_____	_____	_____
10.	_____	_____	_____	_____
11.	_____	_____	_____	_____
12.	_____	_____	_____	_____
13.	_____	_____	_____	_____
14.	_____	_____	_____	_____
15.	_____	_____	_____	_____
16.	_____	_____	_____	_____
17.	_____	_____	_____	_____
18.	_____	_____	_____	_____
19.	_____	_____	_____	_____
20.	_____	_____	_____	_____

Seuls les documents de mise en candidature originaux et signés seront acceptés par le Président du Comité de scrutin



Serment du candidat

Je, _____, promets de respecter L'Énoncé sur l'égalité du SCFP et le Code de conduite de la Composante d'Air Canada. À titre de candidat, je promets de :

- (a) Faire preuve de respect et de professionnalisme envers tous les candidats, membres et dirigeants sur toutes les plateformes, y compris les médias sociaux ;
- (b) Être responsable des actions et commentaires de tous mes aides/promoteurs de campagne pendant la campagne ;
- (c) Toujours assurer le respect de la vie privée de tous les membres lorsqu'ils votent.

À titre de candidat, je promets de ne pas :

- (a) Nuire ou contribuer à nuire délibérément à un autre membre du syndicat ;
- (b) Ouvrir toute autre plateforme de votation (site Web etc.) pour tout autre membre ;
- (c) Communiquer un hyperlien ou tout autre lien électronique menant à une plateforme personnelle de campagne (site Web personnel de campagne etc.) ;
- (d) Faire campagne pendant mes heures de travail pendant une libération par le SCFP (je peux faire campagne pendant mes heures libres p.ex. pauses ou heures de repas) ;
- (e) Modifier les paramètres d'un appareil (ordinateur etc.) de façon à ce qu'il s'ouvre sur la page d'accueil personnelle d'un média de campagne ou d'une plateforme de votation.

Signature du candidat

Numéro d'employé du candidat

Nom du candidat en caractères d'imprimerie

Date (candidat)

Signature du témoin

Numéro d'employé du témoin

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Numéro de téléphone du témoin

Date (témoin)